



Rhône-Alpes, Savoie
Rognaix
Sous grand plan bois

Moulin à farine et scierie de la forêt de Rognaix (détruits)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73003936

Date de l'enquête initiale : 2015

Date(s) de rédaction : 2016

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Patrimoine hydraulique des Pays de Savoie

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : scierie, moulin à farine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : Nant Bayet ; bassin-versant Isère moyenne

Références cadastrales : 2014, B, 758, 977, 978

Historique

Une scie appartenant à Madame de Saint-Paul apparaît sur la mappe sarde de 1733 (parcelle 31 1/2). Un moulin appartenant à Hippolyte Mongeonet et ses frères est visible un peu en aval de la scierie (parcelle 23). Le 18 mai 1780, Antoine d'Avallon acense la scierie pour 9 ans à Philibert d'Avallon et Hippolyte Collombier (FR.AD073, 4B651). Le 13 mai 1788, la scierie est acensée pour 9 ans à Louis Tellier, maitre de forges à Arbine (IA73003891). La convention précise que Louis Tellier peut la convertir en martinet ou y ajouter un martinet. Le 7 aout 1788, la scierie est sous-acensée à la Compagnie de Bonvillard (FR.AD073, 4B651 et FR.AD073, 4B510). Le moulin et la scierie de la forêt de Rognaix ne sont plus représentés sur le premier cadastre français de 1897. Actuellement, ils n'existent plus.

Période(s) principale(s) : 2e quart 18e siècle ()

Dates : 1733 (daté par source)

Description

Les deux sites étaient implantés en rive droite du nant Bayet.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement :

Énergies : énergie hydraulique : produite sur place

Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit

Statut, intérêt et protection

Le site se trouve en limite de commune avec Saint-Paul-sur-Isère.

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **FR.AD073, C3763, 1733.**
FR.AD073, C3763, Cadastre de 1728, Rognaix, 383, Vue 9, 1733.
AD Savoie : C3763
- **FR.AD073, C3763, 1733.**
FR.AD073, C3763, Cadastre de 1728, Rognaix, 383, Vue 10, 1733.
AD Savoie : C3763
- **FR.AD073, 4B651, 1782-1801.**
FR.AD073, 4B651, Compagnie de Bonvillard, Forges d'Arbine. Contrats d'exploitations ; lettres ; états ; comptes ; instructions ; règlement pour les ouvriers ; lettres de voiture ; mémoires et fournisseurs ; quittances ; pièces relatives aux ardoisières de Tarentaise, 1782-1801.
AD Savoie : 4B651
- **FR.AD073, 4B510, 1782-1807.**
FR.AD073, 4B510, Archives saisies ou recueillies par le Sénat de Savoie, Économie : industrie, Compagnie de Bonvillard, Minières de Peisey et Salines d'Arbonne. Archives saisies ou recueillies par le Sénat, Compagnie de Bonvillard, Administration générale, Contrats et actes divers, 1782-1807.
AD Savoie : 4B510

Annexe 1

Résultat des observations du Sieur Mougnet et son voyage à Arbine, 1789 (FR.AD073, 4B651).

Le martinet d'Arbine est situé sur un torrent dont les eaux suffisent aujourd'hui pour le roulement de plusieurs feux de forges ; et d'après les informations que j'ai prises, elles doivent suffire au moins pour deux feux lorsqu'elles sont dans leur moindre quantité. La gelée a arrêté le cours des eaux l'hiver dernier pendant six semaines. La dépense pour monter le travail à la franc-comtoise sera d'environ soixante quinze louis d'or.

L'usine est composée de la forge proprement dite, d'un étaux à contenir 2500 charges charbon et d'un bâtiment composé de deux chambres pour le commis et d'un grenier à foin à en contenir environ 150 quintaux ; dessous sont une écurie pour dix mulets et un magasin pour la gueuse ou le fer. Ces bâtiments sont en bon état à part quelques réparations à faire au bâtiment de la forge, mais peu conséquentes. Le site de l'usine est agréable et sur la grand route.

Je n'ai pu me rendre à la forêt de Rognaix qui est encore couverte de neige [...] Il ne peut être qu'avantageux de traiter avec le sieur Tellier pour son martinet ainsi que pour la forêt de Rognaix. [...]

23 avril 1789.

Annexe 2

Historique des mines et de la Compagnie de Bonvillard

Vers 1708-1710 M.Rosset (ou Rousset), un homme aisé qui possède des martinets dans les Bauges (à priori la fonderie de Bellevaux, IA73002794) découvre une mine de fer à Bonvillard. La première fosse porte son nom. M.Rosset fait acheminer le minerai de Bonvillard à Bellevaux à dos de mulet pour le faire griller et le fondre. En faisant d'autres prospections, il découvre aussi des filons de plomb et de plomb argentifère dans une fosse voisine. La mine emploie alors 60 mineurs. A la mort de M.Rosset, vers 1725/1730, ses héritiers satisfaits de la fortune amassée délaissent la mine et les deux fosses s'écroulent.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, une Compagnie anglaise (de qui s'agit-il, à priori de G.Savage, voir fonderie Petite Pouille et fonderie Argentine) obtient du roi de Sardaigne le privilège d'exploiter toutes les mines connues de la Savoie et toutes les nouvelles mines découvertes à l'exception des mines de fer. Cette société anglaise va exploiter les minières de Peisey, de Fourneaux, de Presle et des Hurtières (FR.AD073, 4B520 et FR.AD073, C555). Elle va faire faire des recherches à Bonvillard, où existent plusieurs filons de plomb argentifère mais ne les exploitera pas (G.de Mortillet, Géologie et minéralogie de la Savoie, 1858).

En 1755, se tient le procès d'un certain Laurent Fraische, mineur qui travaille aux mines de Bonvillard et de Sainte Hélène. Son employeur est un certain M.Moirouz de Lyon associé à un certain Joseph Bulliard, ce dernier est un français qui donne des remèdes contre la fièvre et les maladies. Lors de son interrogatoire Laurent Fraische indique chercher des minéraux dans la montagne avec une baguette de noisetier qui tourne (FR.AD073, 2B 10067).

La compagnie anglaise est dissoute en 1758 suite à un long procès qui lui enlève ses principaux établissements. Noël Chamay (ou Charmay, cordonnier à la Rochette) prend possession de la minière de Bonvillard sur les conseils d'un nommé Ruffin qui avait été au service de la Compagnie anglaise en tant que garde magasin à la minière de Presles (FR.AD073, 4B520 et FR.AD073, C555).

Noël Chamay découvre au Mas du Chatelet la mine de la Mollière et Aux Ravines une mine de plomb. (FR.AD073, 4B507).

Noël Chamay s'associe avec François Ruffin (fils de feu Jean Claude, natif d'Arvillard), Jean François Laissard (fils de Jean Pierre, de Chambéry, mentionné comme praticien ou notaire royal), Martin (laboureur), Jean Brois (bourgeois de Montmélian ou cabaretier), Joseph Thiabaud, Joseph Vaillard, Georges Boclier, Joseph Fossieret (FR.AD073, C555 et FR.AD073, 4B507).

Par lettre patente du 1er septembre 1758 ou le 25 octobre 1758 entérinée le 3 janvier 1759, Charles Emmanuel III autorise Noël Chamay, François Ruffin (habitant à Bonvillard) et Jean François Laissard (notaire royal, habitant à Sainte-Hélène des Millières) à exploiter pendant 30 ans les mines d'argent et de plomb sur le territoire de Bonvillard (FR.AD073, C555 et FR.AD073, 4B507). Des actions sont notamment cédées à Joseph Portier (fils de feu François, de Bonvillard) et à Antoine Chenouiller, originaire de Sainte-Hélène (FR.AD073, 4B520).

Ils se font duper une première fois et finissent pas se tourner vers une Société à Orléans qui finalement se retire aussi. Il font ensuite entrer dans la société Jean Baptiste Monet (orfèvre ou négociant à Lyon) qui s'engage à apporter 20000 livres mais il ne verse que 3000 livres et refuse de verser le reste, ce qui donne lieu à un procès. A cette date Pierre Rebilliere et Me Rose Bodoen font également partie de la Société. A la suite de tous ces déboires, les mines de Bonvillard sont abandonnées en 1778 (FR.AD073, C555 et FR.AD073, 4B507 et FR.AD073, 4B506).

Un mémoire de la Compagnie de Bonvillard commente cette première société exploitante des mines : "[Cette Société] se trouva composée de gens tous hors d'état d'établir et de poursuivre une pareille entreprise, autant par défaut de faculté, que d'intelligence, cependant par l'appât de la richesse du minerai que présentait cette minière, ils trouvèrent bientôt quelques personnes aussi peu instruites qui voulurent y prendre intérêt et livrèrent aveuglément quelques fonds à ces concessionnaires, qui au lieu de les employer utilement se hâtèrent d'en jouir, soit en les faisant servir à leur besoin particulier, soit en les dissipant à de vaines dépenses" (voir suite dans FR.AD073, C555 photo 332 et suivantes).

Quelques années plus tard, une nouvelle société va s'intéresser aux mines de Bonvillard

1782

3 octobre 1782 : Claude Pomel Duverney (natif de Morillon en Faucigny, habitant à Chambéry) en son nom et en celui de ses associés déclare entreprendre l'excavation de la minière abandonnée depuis 4, 5 ans à Bonvillard au lieu dit la Mollière qui avait été auparavant exploitée par François Ruffin d'Arvillard (FR.AD073, 4B510, page 1 et FR.AD073, 4B520). Il est associé avec Jean Honoré Jaume de la Valette et Laurent Bernard (FR.AD073, 4B520).

1782 : De nouvelles analyses sont effectuées sur des minerais venant des différentes fosses de la montagne de Bonvillard. Il en résulte que ces mines contiennent du plomb, de l'argent et du cuivre. A cette date, les anciens filons réouverts sont celui du Mas du Chatelet (fosse des Sarrasins), du Mas des Ravines (Cellière) et du mas de la Mollière. Les nouveaux filons découverts sont celui du Grand Tour (sommets de la montagne de Bonvillard), un autre situé dans le bas de la montagne dessous du mas de la Mollière et un troisième situé sur la commune de Bonvillard sur la rive du ruisseau de Randens. Les premiers mineurs commencent à travailler. La première année, les associés souhaitent employer 30 mineurs le jour et 30 mineurs la nuit (FR.AD073, 4B520 et FR.AD073, 4B507 et FR.AD073, C555). Ils prévoient de fondre le minerai à la fonderie de Sainte-Hélène (IA73003493).

A cette époque, les associés s'intéressent à une forêt située au Pontet que la commune souhaite vendre (FR.AD073, 4B506).

1783

26 novembre 1783 : Formation officielle de Société des Mines de Bonvillard ou Compagnie de Bonvillard par convention privée entre Claude Pomel Duverney, Laurent Bernard (de Moûtier), Jean Honoré Jaume de la Valette et Antoine Verniquet. L'objectif de la société est de travailler à la découverte et l'exploitation des filons de la montagne de Bonvillard (FR.AD073, 4B520).

Décembre 1782 : Claude Pomel Duverney annonce à ses associés qu'il va partir à Paris où il a d'importants fonds placés pour en récupérer une partie afin de les verser dans la nouvelle société.

1784

9 mai 1784 : La Compagnie écrit une lettre à Claude Pomel Duverney qui est toujours à Paris pour lui demander de fournir la somme qu'il s'est engagé à verser à la société pour financer les travaux dans les mines de Bonvillard. Claude Pomel Duverney ne répond pas aux lettres qui lui sont adressées (FR.AD073, 4B510).

6 août 1784 : Claude Pomel Duverney est déchu de ses prétentions dans la Compagnie (FR.AD073, 4B520).

10 août 1784 : Laurent Bernard (receveur des Royales gabelles de la Province de Tarentaise) quitte à son tour de la Compagnie (FR.AD073, 4B510). Jean Honoré Jaune de la Valette et Antoine Verniquet sont sur le point d'arrêter leurs prospections minières par manque de fonds mais finalement ils poursuivent leurs recherches (FR.AD073, 4B520).

11 août 1784 : La Compagnie décide d'envoyer Antoine Verniquet à Bonvillard pour congédier les mineurs et mesurer l'avancement de la galerie Saint Nicolas et celle des Gobelets (FR.AD073, 4B510).

14 août 1784 : Verniquet se rend à Bonvillard comme cela a été décidé le 11 août (FR.AD073, 4B510).

10 novembre 1784 : Antoine Verniquet et Jean Honoré Jaume de la Valette essayent de convaincre Laurent Bernard de revenir mais celui-ci refuse. Ils décident aussi de faire citer Claude Pomel Duvernay devant le juge et de le déclarer privé et déchu de ses actions (FR.AD073, 4B510). Jean Honoré Jaume de la Valette et Antoine Verniquet cherchent d'autres associés. Ils se tournent alors vers Joseph Portier qui accepte d'y prendre part si la société prend en charge la fonderie qu'il possède à Sainte Hélène (IA73003493) (FR.AD073, 4B520).

9 décembre 1784 : Une nouvelle convention de société est signée entre Jean Honoré Jaume de la Valette (feu Jacques, ancien capitaine au service de France, natif de Nice), Antoine Verniquet (feu Aimé, natif de Châlon-sur-Saône), Jean François Hippolyte chevalier Deville (sénateur au Sénat, fils de François Louis Deville), les frères Laurent Marie Nicolas et Jacques Rose Recamier (négociants à Lyon), Christophe Revel, Joseph Portier (de Bonvillard), et Jean Baptiste Monet (orfèvre à Lyon, habitant à Bonvillard, qui depuis 4 mois finance les recherches dans les mines) fondent la Cie de Bonvillard (FR.AD073, 4B506, 4B510 et 4B520). A cette occasion, Joseph Portier apporte à la Société la jouissance des fabriques de Sainte-Hélène (IA73003493) dans le délais d'un an (FR.AD073, 4B510).

15 décembre 1784 : Laurent Picotet baron d'Hermillon et le chevalier Deville (capitaine dans la Légion des campements) prennent deux actions chacun dans la Compagnie de Bonvillard (FR.AD073, 4B510).

16 décembre 1784 : le chevalier Deville, maréchal des Logis des gardes du corps prend deux actions dans la société (FR.AD073, 4B510).

22 décembre 1784 : Jaume de la Valette est nommé administrateur, le sénateur Deville est nommé trésorier et Antoine Verniquet est nommé secrétaire de la nouvelle société. Il est décidé d'envoyer Jean Baptiste Monet à Paris pour trouver d'autres actionnaires (FR.AD073, 4B510).

29 décembre 1784 : Délibération de la Compagnie par laquelle Jean Baptiste Monet accepte d'aller à Paris pour y vendre les 48 actions de la société (FR.AD073, 4B506). Le comte Alexandre de Souza (maréchal des Logis des gardes du corps de sa majesté) entre dans la Compagnie (FR.AD073, 4B510).

1785

13 janvier 1785 : Déchéance officielle de Claude Pomel Duverney par le juge de Bourg-Saint-Maurice où se trouve le dernier logement de Pomel (FR.AD073, 4B510).

5 avril 1785 : Rapport d'analyse sur le minerai des mines de Bonvillard fait par monsieur Sage, professeur royal de minéralogie docimatique des Académies de Stockolm, de Madrid, de Paris, des académies impériales et électorales de Mayence, censeur Royal (FR.AD073, C555).

9 mai 1785 : Alexandre de Souza et chevalier François Hippolyte de Ville (maréchal des Logis des Gentilhommes archers gardes du corps de SM, fils de noble Louis François Deville comte de la Croix) obtiennent du roi de Sardaigne la concession des mines de Bonvillard situées au mas du Châtelet, de la Melliere et des Ravines à certaines conditions (FR.AD073, C555 et FR.AD073, 4B510).

9 juin 1785 : La Compagnie de Bonvillard acense les fabriques de fer de Sainte-Hélène (FR.AD073, 4B510).

15 juin 1785 : La Compagnie réalise inventaire dans les cabanes des mineurs et dans la forge de Bonvillard. Dans un courrier des instructions sont données concernant des travaux à faire aux fosses de Bonvillard. Il comporte une liste d'une quinzaine d'ouvriers travaillant aux minières, six sont Allemands et trois sont Piémontais (FR.AD073, 4B512).

22 juillet 1785 : Dans un autre courrier de la Compagnie, des instructions sont données concernant des recherches de filon à faire à Bonvillard (FR.AD073, 4B512)

9 octobre 1785 : Signature d'une convention de société. La masse de l'entreprise est divisée en 96 actions. La moitié est mise en réserve pour se procurer de nouveaux associés qui apporteraient des fonds, l'autre moitié est divisée entre les associés actuels.

29 octobre 1785 : La Compagnie accepte de faire venir de Paris M.Bletton, un spécialiste des eaux et des filons, qui s'est proposé de visiter les mines de Bonvillard. Le sénateur Deville et Antoine Verniquet sont chargés de l'accompagner sur le terrain (FR.AD073, 4B510).

13 novembre 1785 : Le sénateur Deville et Antoine Verniquet présentent à leurs associés les opérations menées par M.Bletton dans la montagne de Bonvillard. La Compagnie décide d'engager M.Thouvenel à venir en Savoie pour accréditer les découvertes de M.Bletton. Antoine Verniquet, le baron Picolet et Jean Baptiste Monet sont chargés d'accompagner M.Thouvenel sur le terrain. La Compagnie décide aussi de céder une action à M.Bletton et une demi action à son ami intime et parent M.Berneron qui l'a accompagné à Bonvillard. Une action est également offerte à Thouvenel (FR.AD073, 4B510).

24 novembre 1785 : M.Thouvenel écrit à la Compagnie pour lui envoyer ses premières conclusions sur les mines de Bonvillard qui sont très positives. Il affirme qu'en rentrant à Paris, il fera le nécessaire pour trouver de nouveaux actionnaires (FR.AD073, 4B510 ; FR.AD073, 4B542).

7 décembre 1785 : Dans un courrier, il est indiqué que la Compagnie de Bonvillard envoie une Allemande à Peisey pour recruter des ouvriers allemands (FR.AD073, 4B512).

11 décembre 1785 : Jean Baptiste Monet est à nouveau envoyé à Paris. La Compagnie a décidé d'offrir une action à quatre personnes : monsieur Le Rat premier commis du contrôle général et secrétaire des ordres du cordon bleu, monsieur Favre intendant de la maison de M.Calonne contrôleur général, monsieur Laumard sous-inspecteur des minières de France et du laboratoire de l'école royale des mines et monsieur Guillaume Monet négociant à Paris (FR.AD073, 4B510).

22 décembre 1785 : La Compagnie décide d'envoyer des échantillons de minerai à Paris pour les faire analyser par le Sieur Sage de l'Académie des sciences et trouver de nouveaux associés (FR.AD073, 4B520).

26 décembre : La Compagnie rédige des instructions à l'attention de M.Monet qui est à Paris pour fixer les modalités de la vente des actions (FR.AD073, 4B542).

1786

8 février 1786 : Trois mineurs piémontais travaillent dans les fosses de Bonvillard. Des Allemands travaillent aux fosses du Châtelet. M.Portier reçoit des instructions concernant les mines (FR.AD073, 4B512).

4 mai 1786 : M.Millioz de Peisey donne son avis sur les fosses de Bonvillard qu'il ne trouve pas très productives (FR.AD073, 4B512).

6 mai 1786 : M.Portier reçoit de nouvelles instructions concernant les travaux à faire dans les mines de Bonvillard (FR.AD073, 4B512).

11 mai 1786 : Don Alexandre de Souza (originaire de Lisbonne) donne procuration au chevalier François Hippolyte Deville (sénateur au Sénat de Savoie) pour prendre des actions dans la Société des Mines de Bonvillard (FR.AD073, 4B520).

16 juin 1786 : Des essais de fonte sont réalisés sur du minerai de la mine du Fougeret et du puits du Châtelet et sur du charbon de terre provenant d'une mine de Bonvillard (FR.AD073, 4B512).

1er juillet 1786 : Jean Baptiste Monet retourne à Paris et signe un compromis de société avec Isaac Panchaud, banquier, demeurant rue Saint Honoré (FR.AD073, 4B520 et FR.AD073, 4B506). A partir de là, la Compagnie est composée pour moitié d'actionnaires parisiens (étrangers) (FR.AD073, 4B510). L'une des conditions de ces nouveaux actionnaires est que Charles Joseph Binelli inspecteur général des mines de France vienne en Savoie visiter les mines de Bonvillard et en reconnaître l'utilité (FR.AD073, 4B520). Dans son récit de "Voyage au Mont Cenis", Pison du Galland (membre du Parlement du Dauphiné, né à Grenoble en 1747) indique "J'ai commencé et continué le voyage avec M.Binelli, ancien directeur de la mine d'agent et de la fonderie alors royale de Chalanges à Allemont dans l'Oisans qui a bien voulu me donner une place dans sa voiture tirée par des mules" (FR.AD073, 8F71).

21 septembre 1786 et les jours suivants : Visites des mines par Charles Joseph Binelli (FR.AD073, 4B508). Il rédige un rapport avantageux (FR.AD073, 4B520). Dans son rapport il décrit la manière de mesurer une mine en la comparant à un livre (FR.AD073, 4B508). Il propose à la Compagnie d'acenser le fourneau d'Epièrre (IA73004122) dont la situation géographique ne convient pas mais qui permettrait d'éviter la concurrence notamment en bois et permettrait éventuellement de construire des fabriques à la Corbière, plus proche des mines de la Compagnie (FR.AD073, 4B520 et FR.AD073, 4B510). Binelli propose aussi de reconstruire les fonderies du Bourget-en-Huile (IA73003465) (FR.AD073, 4B510). Le rapport est suivi de préconisation de travaux à faire dans les différentes mines. Il est aussi question de construire un boccard à 12 flèches avec 12 tables de lavage pour le minerais des fosses du Châtelet, de la Mollière et du Fougeret (FR.AD073, 4B510). Binelli est autorisé par M.Panchaud à passer un contrat avec la Compagnie pour obtenir des actions (passé le 18 novembre) (FR.AD073, 4B520). Pour éviter la concurrence la Compagnie de Bonvillard envisage aussi l'acquisition des ateliers et artifices de Sainte Hélène pour traiter le fer (FR.AD073, 4B520).

19 octobre 1786 : Mémoire de Jean Baptiste Monet sur la négociation qu'il a faite à Paris (FR.AD073, 4B506).

25 octobre 1786 : Le sénateur Deville écrit à son parent le marquis d'Allinges qui possède des terres à Sainte-Hélène et dans la vallée des Huiles pour l'encourager à prendre des parts dans la Compagnie de Bonvillard. La Compagnie a l'intention de reconstruire des artifices au Bourget-en-Huile mais demande au marquis de garder ce projet secret. Deville demande au marquis l'autorisation d'utiliser le cours d'eau du Bourget qui se trouve sur ses terres. Le courrier indique que le marquis d'Allinges avait eu par le passé une action dans l'exploitation de Peisey (FR.AD073, 4B542).

13 novembre 1786 : François Marie de la Grange, marquis du Vuache et de Chaumont donne procuration au chevalier François Hippolyte Deville (sénateur au Sénat de Savoie) pour gérer ses affaires dans les parts qu'il a pris dans la Société des Mines de Bonvillard (FR.AD073, 4B520).

18 novembre 1786 : La compagnie de Bonvillard signe un contrat de société avec Charles Joseph Binelli (feu Charles Jérôme), natif de Turin, habitant à Grenoble, inspecteur général des mines qui représente Isaac Panchaud (FR.AD073, 4B510 et 2C479, folios 679-692). A cette occasion, d'autres actions sont cédées au sieur Avocat Gagnère de Turin, au sieur Deville père et à la dame Cohindier son épouse, au sieurs Blondel de Turinet, une au sieur Deswarche Chaumont. Par délibération, la direction de la Compagnie est confiée à Binelli (FR.AD073, 4B520). Le sénateur Deville est également nommé directeur, Jaume de la Valette devient premier adjoint et le marquis de Chaumont second adjoint. Antoine Verniquet prend la place de secrétaire. A cette occasion la Compagnie autorise de sénateur Deville à se rendre à Saint-Jean-de-Maurienne avec Binelli pour miser les fourneaux et fabriques de fer d'Epièrre (IA73004122) qui doit se dérouler le 21 novembre (FR.AD073, 4B678 et FR.AD073, 4B509). De son côté, Joseph Portier (feu François) promet

de vendre à la Compagnie les fabriques de Sainte-Hélène (IA73003493) figurées sous les n°26, 27, 28, 29, 31 et 32 de la mappe sarde (FR.AD073, 4B510 et FR.AD073, 2C479, folios 838-940).

28 novembre 1786 : Joseph Chichignoud (feu Humbert) acense à la Compagnie de Bonvillard les bâtiments et artifices encore existants encore à la fonderie du Bourget-en-Huile (biallières, places, masures) le tout à lui appartenant tant de son chef que comme albergataire et acquéreur moderne de Madame la comtesse de Chateauneuf. Cette fonderie a été occupée depuis 1740 jusqu'à il y a 4 ans par diverses sociétés (FR.AD073, 4B510).

3 décembre 1886 : Claude François Salomon (fils de feu Claude Louis Amédée) acense pour 20 ans la fonderie d'Epierre à la Compagnie de Bonvillard alors que sa femme l'a déjà vendu à la communauté d'Epierre (FR.AD073, 4B678).

1787

Un rapport de Charles Joseph Binelli daté de 1787 précise que les fosses des mines de Bonvillard sont éloignées les unes des autres. Elle se composent de :

- La fosse du Châtelet qui est le principal filon. Mine de plomb.
- Le filon du Fougeret qui se trouve à une heure de distance de la Fosse du Chatelet en montant vers le Grand Tour. Mine de fer spathique puis mine de cuivre jaune et grise puis mine de plomb.
- La galerie du Champeney qui se trouve à une heure de distance et à quelques toises plus bas que la fosse du Châtelet en allant vers Bonvillaret.
- Une galerie au dessus de Bonvillaret. En recherche de mine de fer.
- Une galerie pour le charbon de terre qui se trouve au dessus des granges appelées le Rafour.

Trois mines anciennes n'ont pas été rétablies : la fosse de la Mollière, le Trou des Sarrasins et la galerie de Saint Nicolas.

A cette époque, les filons de Bonvillard s'appauvrissent et leur exploitation est très couteuse. La Compagnie décide de suspendre les travaux de recherches dans les mines et de s'occuper plus utilement à traiter le minerai aux fabriques d'Epierre (IA73004122) et de Sainte-Hélène (IA73003493) qui traitent du fer (FR.AD073, 4B508). La Compagnie construit aussi une platinerie à Modane. Tout cela a absorbé les fonds de la Cie qui est obligé de faire un emprunt (FR.AD073, 4B508).

22 janvier 1787 : Jean Baptiste Besson (fils de Jean Jacques) est nommé caissier de la Compagnie (FR.AD073, 4B510).

26 janvier 1787 : Le marquis de Coudrée écrit à son parent le sénateur Deville qu'il s'engage à acenser pour quinze ans à la Compagnie les mines et le cours d'eau qu'il possède au Bourget-en-Huile (FR.AD073, 4B509).

3 février 1787 : La Compagnie donne des instructions à un certain caporal Favier sur la manière de gérer les mineurs (FR.AD073, 4B506).

12 mars 1787 : Le sénateur Deville écrit à un de ses amis qui lui a proposé de faire intervenir la comtesse de la Tour que les femmes "ne sont pas faites pour les affaires". S'agit-il de madame de Warrens ? (FR.AD073, 4B508).

12 avril 1787 : La Compagnie nomme Antoine Fasioz (du Mouteret en Dauphiné) commis des fabriques d'Epierre (FR.AD073, 4B509).

13 avril : Isaac Panchaud donne procuration à Binelli pour le représenter lors des assemblées de la Compagnie de Bonvillard (FR.AD073, 4B510).

Mai 1787 : La Compagnie de Bonvillard est en concurrence avec la Compagnie des Mines des Hurtières qui exploite la fonderie de Randens (IA73004134) pour une coupe de bois à Bonvillaret (FR.AD073, C555).

29 mai 1787 : Acensement de la fonderie d'Epierre en présence de François Louis Deville (marquis de Travernay (directeur de la Cie) et Charles Joseph Binelli (fils Charles, natif de Turin et domicilié à Grenoble) (FR.AD073, 4B678 et FR.AD073, 4B520). Acte passé chez maître Tognet. La Compagnie va faire déplacer à ses frais la fonderie d'Epierre au bord du chemin en se remboursant sur la cense (FR.AD073, 4B508).

15 juin 1787 : La Compagnie achète un filon de cuivre et de fer abandonné appelé Saint Pierre situé sur la commune d'Aiguebelle (FR.AD073, 4B510).

5 juillet 1787 : Délibération pour nommer Joseph Bertolus (bourgeois de Chambéry) régisseur des fabriques du Bourget-en-Huile (FR.AD073, 4B520 ; (FR.AD073, 4B509).

12 juillet 1787 : Le bureau de la direction des Minières de Bonvillard est à Chambéry dans la maison du seigneur marquis de la Chambre. A cette date, François Hippolyte de Ville (sénateur au Sénat de Savoie) est directeur de la Compagnie. Adjoints de la direction : Jean Honoré Jaume de la Valette (feu Jacques, natif de Nice) et Claude Picollet baron d'Hermillon (natif de la Rochette, fils de Laurent) et le seigneur de Chamoux. Ils désignent comme procureur de la Compagnie Joseph Portier (FR.AD073, 4B520).

29 août 1787 : Un certain Sieur Lambert fait un petit mémoire pour inciter la Compagnie à remplacer ses fonderies par des fourneaux fonctionnant selon la méthode française (FR.AD073, 4B508).

30 août 1787 : La Compagnie autorise le sénateur Deville à traiter avec le marquis de Coudrée pour acenser le cours d'eau du Bourget-en-Huile afin d'y construire des fabriques (FR.AD073, 4B509).

17 septembre 1787 : La Compagnie obtient du marquis Joseph Joachim d'Allinge de Coudrée le droit d'exploiter pendant quinze ans les mines du Bourget-en-Huile qui se trouvent dans son mandement moyennant une cense annuelle. La Compagnie obtient le droit d'exploiter et d'extraire les mines mais également le droit d'établir les bâtiments et les

fourneaux nécessaires (FR.AD073, 4B510). L'intention de la Compagnie de Bonvillard est d'établir un fourneau de fonte au Bourget et de faire des recherches dans les montagnes des Huilles sur les mines fines (FR.AD073, 4B508).
11 décembre 1787 : Achat d'un filon de fer à Saint-Georges-d'Hurtières (FR.AD073, 4B510).
12 décembre 1787 : Achat de deux filons de fer à Bonvillard (FR.AD073, 4B510).

1788

5 janvier 1788 : La Compagnie autorise Portier à acheter des filons de fer à Saint-Georges-d'Hurtières (FR.AD073, 4B509).

8 janvier 1788 : achat d'un filon de fer au Pontet (FR.AD073, 4B510).

26 janvier 1788 : M.Revel cède cinq de ses actions au marquis de Chaumont (FR.AD073, 4B509).

Février 1788 : La Compagnie envisage d'acquérir la papeterie du bout du monde (commune de Saint-Alan-Leyse, IA73002741) appartenant à Montgolfier. Le contact avec ce dernier se fait par le biais de M.Récamier. Mais Montgolfier répond qu'il préfère donner l'avantage à son fermier (FR.AD073, 4B508).

21 février 1788 : La Compagnie autorise Portier à acheter un petit verger situé à Aiton afin d'achever des travaux sur le chemin (FR.AD073, 4B509).

6 mars 1788 : M.piochet de Salins demande à la Compagnie de reconnaître son frère l'abbé de Salins (aumonier de S.M) comme actionnaire de la Compagnie car il lui a cédé une de ses deux actions. L'abbé de Salins est élu adjoint à la direction. La Compagnie décide aussi de poursuivre ses recherches dans la montagne de Bonvillard (FR.AD073, 4B509).

10 mars 1788 : La Compagnie nomme un comité pour traiter avec M.Villat et Cie qui a des vues sur les mines de fer de Saint-Georges-d'Hurtières (FR.AD073, 4B509).

11 juin 1788 : M.Binelli fait des observations sur la mine du Sieur Lachenal (FR.AD073, 4B508).

2 juillet : La Compagnie décide d'acheter une caisse pour renfermer ses fonds. Elle décide d'acheter celle que lui ont proposé MM.Leborgne et Brunier (FR.AD073, 4B509).

7 juillet : Convention entre la comtesse de Châteauneuf, propriétaire du haut-fourneau d'Argentine (IA73004133) et la Compagnie de Bonvillard pour présenter une supplique commune à sa Majesté concernant une dotation en bois pour leurs fabriques respectives (FR.AD073, 4B508).

17 juillet 1788 : François Hippolyte Deville est toujours directeur de la Compagnie. Il passe une convention avec Bertolus (bourgeois, demeurant à Presle) qui gère la fonderie du Bourget-en-Huile. Par cette convention la Compagnie s'engage à vendre à Bertolus toute la gueuse qui sera fondue dans l'année au Bourget (FR.AD073, 4B508).

Août 1788 : Suppression de l'emploi de caissier dont le rôle devient inutile notamment car les fonds en caisse de la Compagnie ne sont pas considérables (FR.AD073, 4B508). La communauté d'Epierre, la Compagnie de Bonvillard et Louise Thérèse de la comtesse de Châteauneuf adressent un courrier au duc de Savoie pour obtenir du bois pour leurs fonderies (FR.AD073, C555).

6 août 1788 : Nomination de M.Jaume de la Valette pour remplir les fonctions de directeur pendant l'absence du sénateur Deville (FR.AD073, 4B509).

7 août 1788 : Louis Tellier acense les forges d'Arbine (commune de la Bâthie, IA73003891) à la Compagnie de Bonvillard (FR.AD073, 4B651) ainsi que la scierie de la forêt de Rognaix où Tellier a prévu de construire un martinet (IA73003936) (FR.AD073, 4B510). Il leur cède également une mine de fer qu'il a découverte à Rognaix (FR.AD073, 4B510).

Après le 14 août 1788 : Renvoi de Charles Joseph Binelli (FR.AD073, 4B520). Ce renvoi se fait après le mois d'août car à cette date, il écrit encore des rapports pour la Compagnie et fait réaliser des travaux de réparations au Bourget-en-Huile (FR.AD073, 4B508) : "Il fait des dépenses considérables sur les fourneaux sans en retirer de bénéfice, c'est pourquoi la Compagnie le remercia de ses soins et le renvoya" (FR.AD073, 4B520).

Peu de temps après se présente Jean Gaspard Mougenet de Renaucourt natif de Villersexel en Franche Comté, propriétaire des fabriques de la Praz. Il propose à la Compagnie de s'engager avec lui. La Compagnie se renseigne sur les références de Renaucourt (liste des personnes avec qui il a travaillé dans FR.AD073, 4B506). Le père de Renaucourt acense depuis 22 ans les forges de Vauvillers (département de la Haute-Saône) appartenant au duc de Clermont Tonerre. Visiblement, le père possède la seigneurie de Renaucourt. Renaucourt fils travaille avec son père depuis 10 ans. Il prétend qu'il a présidé à la construction des forges de Pont de Bois et à celles de Freland. Les forges qu'ils exploitent font partie des plus importantes de la Franche Comté. Renaucourt père possède aussi les forges de Freland et le fourneau de Renaucourt. Son beau-père s'appelle M.Brusley et il vit à Dijon (FR.AD073, 4B506).

13 septembre 1788 : La Compagnie vend 1000 quintaux de gueuse provenant de Sainte-Hélène-sur-Isère à Madame Arminjon (FR.AD073, 4B509).

3 octobre 1788 : La Compagnie décide de remettre en fonctionnement l'ancien pile loupe de la fonderie de Sainte-Hélène-sur-Isère en attendant que le nouveau soit utilisable (FR.AD073, 4B509).

13 décembre 1788 : La Compagnie refuse de payer les frais de voyage à Paris de M.Binelli (FR.AD073, 4B509).

19 décembre 1788 : La Compagnie s'associe avec Jean Gaspard Mougenet de Renaucourt. Cette association est prévue pour durer 12 ans. Il s'engage à établir à la Praz deux feux de forges et un martinet suivant le procédé franc-comtois pour le mois de mai suivant, à recruter au moins 8 ouvrier franc-comtois nécessaires. La Compagnie fournira à la fonderie toute la gueuse nécessaire pour les feux de forges et les moulages suivant les modèles qui seront donnés par

Mougenet. Cette gueuse sera prise à Epierre ou en cas d'insufisance à Ste Hélène ou au Bourget-en-Huile. Parmi les clauses du contrat, "le Sieur Mougenet portera en dépenses annuellement la somme de trois mille livres de Savoie qu'il se retiendra tant à titre d'honoraires pour la régie et direction du travail, qu'à titre de gratification pour son industrie dans le nouveau genre d'établissement qu'il fera dans ces provinces". A cette époque on voit que la Compagnie s'intéresse de près à la technique francomtoise et envisage de la développer ailleurs en Savoie. Toutefois le contrat stipule que si c'est le cas, la Cie devra prévenir M.Mougenet (FR.AD073, 4B510 ; FR.AD073, 4B509).

1789

1789 : Joseph Portier est procureur de la Compagnie (FR.AD073, 4B651). La Compagnie possède un entrepôt à Aiton. Elle emploie des bouviers et des mules pour le transport (FR.AD073, 4B513)

21 janvier 1789 : L'actionnaire parisien Isaac Panchaud cède 31 actions (sur les 33 qu'il possède) à Louis Mouneron demeurant à Paris, rue du faubourg Poissonnière (FR.AD073, 4B513, 4B509, 4B510). Il explique dans un courrier qu'il s'est décidé "d'après un besoin imérieux de mes fonds", il explique par ailleurs qu'il a cédé ses deux dernières actions à M.Thouvenel (FR.AD073, 4B510).

6 février 1789 : La Compagnie décide d'écrire aux régisseurs de ses fabriques (M.Bertolus au Bourget, M.Portier à Sainte-Hélène et M.Fasioz à Epierre), pour les prévenir que M.Binelli n'a plus aucune régie ni inspection sur les fabriques (FR.AD073, 4B509).

5 mars 1789 : assemblée générale durant laquelle les associés demandent de régler les appointements de M.Binelli pour les années 1787 et 1788. La Compagnie approuve la convention et l'association faite avec M.Mougenet sous le nom de la Société de la Praz. La Compagnie décide aussi que les trois fabriques (Le Bourget, Epierre et Sainte-Hélène) seront dirigées par un régisseur chef qui ne prendra ses ordres que de la direction de la Compagnie. Il aura sous ses ordres un commis et les ouvriers nécessaires. Les postes d'inspecteurs et de régisseur chef sont supprimés. Le sénateur Deville est à nouveau nommé directeur et le chevalier Deville de Quincy second adjoint (FR.AD073, 4B509).

8 mars 1789 : Charles Laurent Bontron acquiert une des actions de M.Jaume de la Valette (FR.AD073, 4B509).

Le 18 mars 1789 : La Compagnie nomme Laurent Bontron comme agent à Turin. Il est décidé que M.Portier reste régisseur de la fabrique de Sainte-Hélène avec M.Pillet comme commis. Antoine Fassioz est régisseur d'Epierre. Le constat du coût de l'entretien des mules pousse la Compagnie à décider de diminuer leur nombre (FR.AD073, 4B509).

26 mars 1789 : la Compagnie manque d'argent et décide de faire un emprunt de 15000 livres. Le sénateur Deville propose de prêter une partie de la somme (FR.AD073, 4B509).

16 avril 1789 : Verniquet vend une de ses actions à Louis Mouneron (FR.AD073, 4B510).

28 avril 1789 : Acensement officiel des forges d'Arbine par Louis Tellier pour 9 ans. Il sous-acense aussi à la Compagnie la scierie de Rognaix et la carrière d'ardoises de la Bâthie (FR.AD073, 4B510).

14 mai 1789 : la Compagnie décide d'envoyer le sénateur Deville et M.Verniquet dans les différentes fabriques pour prendre des mémoires et des renseignements sur chaque établissement (FR.AD073, 4B509).

12 août : le chevalier Deville de Vaugery achète 4 actions à Joseph Portier (FR.AD073, 4B509).

3 septembre 1789 : François Bartet, maître serrurier (habitant à Chambéry) s'engage de fournir un magasin propre à contenir le fer, de le tenir fermé, de recevoir et de peser le fer qui arrivera (FR.AD073, 4B509 et 4B510). La Compagnie décide d'envoyer Nicolas Moisenet au Bourget pour y recevoir et délivrer les gueuses à M.Bertolus (FR.AD073, 4B509).

21 septembre : La Compagnie décide de faire un nouvel emprunt de 25000 livres (FR.AD073, 4B509).

15 octobre 1789 : Visite d'une forêt à Saint-Rémy-de-Maurienne pour faire du charbon pour la Compagnie (FR.AD073, 4B506).

29 octobre : La Compagnie décide d'acheter la moitié des fabriques de la Praz (FR.AD073, 4B509).

30 octobre 1789 : La Compagnie acquiert la moitié des fabriques de la Praz appartenant au sieur Mougenet. Cette association avec le Sieur Mougenet engage la Compagnie à former un nouvel établissement à Arbine ou elle a acensé le martinet de Louis Tellier en convertissant le martinet en deux feux de forges à la wallonne. Mais cet investissement coûte beaucoup à la fois pour la construction que pour se fournir des ouvriers de Franche Comté et bien loin de donner des bénéfices cause une perte réelle à moins que le site soit en activité continue ce qui n'est pas le cas par manque de charbon et de gueuse pour alimenter les deux feux de forges. Les ouvriers qui ne sont pas occupés continuellement exigent malgré tout leur paye mensuelle (FR.AD073, 4B520).

12 décembre 1789 : Lettre écrite à M. le marquis d'Allinge concernant une concession de mine de charbon de terre qu'il a accordé à M.Pratet à Presle (FR.AD073, 4B510).

1790

1790 : François Hippolyte Deville de Ferrière (fils de François Louis) est directeur de la Compagnie. Claude Laurent Bontron (de Turin) et actionnaire de la Compagnie des mines de Savoie ne pouvant se rendre à l'Assemblée de la Cie donne procuration à Antoine Verniquet (FR.AD073, 4B520).

7 janvier ou février 1790 : M.Mouneron achète 5 actions dans la Compagnie (FR.AD073, 4B509).

13 janvier 1790, convention entre la Cie et François Viviant, André Pitton, Jacques Basin et Dominique Chaboud qui s'engagent à prendre tous les fers qui leurs seront livrés (faits à la manière francomtoise) provenant des fabriques, forges et martinet de la Praz, Arbine et Sainte-Hélène. La Compagnie s'engage à ne pas vendre de fers à d'autres négociants des autres provinces de Savoie ni même à des particuliers (FR.AD073, 4B520 ; FR.AD073, 4B510).

4 mars 1790 : la Compagnie approuve une vente de fer. Elle décide de convertir l'un des martinets d'Arbine en forge comtoise. Elle approuve l'acensement du martinet de Modane. La Compagnie décide un nouvel emprunt. L'abbé de Salins est de nouveau nommé adjoint à l'unanimité. Joseph Guillot est nommé régisseur de Sainte-Hélène (FR.AD073, 4B509).

20 avril 1790 : étant donné que les deux chambres appartenant à la Compagnie dans la maison de M.Portier paraissent insuffisantes pour loger le régisseur et le commis, la Compagnie décide de prendre en acensement une partie du château de Sainte-Hélène-sur-Isère appartenant au marquis de Coudrée. Convaincue par les résultats de la fabrique de la Praz, la Compagnie décide de transformer le fourneau d'Epière à la franc-comtoise. A cette date, les emprunts de la Compagnie se porte à 65000 livres (FR.AD073, 4B509).

26 avril 1790 : Acensement du château de Sainte-Hélène qui concerne une grande écurie, la grande tour, deux caves, 4 chambres attenantes au billard, la chambre du jardinier, etc. (FR.AD073, 4B510).

9 mai 1790 : La Compagnie passe une convention avec Louis Tellier qui acense pour 9 ans à la Cie une martinette (composée de 3 petites forges) qu'il s'engage à construire sous le martinet qu'il a acencé à la Compagnie (FR.AD073, 4B510).

16 octobre 1790 : convention par laquelle Mougenet s'associe pour moitié dans l'établissement de 2 feux de forges à la franc comtoise et d'un martinet à Arbine (FR.AD073, 4B510).

16 décembre 1790

1791

13 janvier 1791 : La Compagnie passe des conventions avec des négociants de Chambéry qui s'engagent à prendre pendant 9 ans tous les fers fournis par la Compagnie (François Viviaud, André Pithon, Jacques Bazin et Dominique Chaboud). Mais les négociants ne tiennent pas leurs engagements et la Compagnie se pourvoit en justice (FR.AD073, 4B513).

14 mars 1791 : le sieur Mougenet père qui dirige les forges d'Arbine informe la Compagnie que le hameau de Gubigny a brûlé. Soixante maisons ont disparu et quatre personnes ont péri. Comme les habitants du hameau travaillent aux forges, la Compagnie leur accorde un secours de 1500 livres en argent et autant en fournitures de fer. A cette date, la Compagnie est endettée de 110470 livres. Elle prévoit de faire dans l'année une coulée à Epière et au Bourget. Elle est en procès avec la Société Vivian et Cie concernant la qualité des fers qu'elle leur a fourni. Elle décide de faire un nouvel emprunt. Le sénateur Deville est réélu directeur et le chevalier Deville de Vaugery son adjoint. La Compagnie verse 515 livres et donne une voiture à M.Binelli qui lui demande encore de l'argent. Il est décidé que le chevalier Deville ira à la Praz faire l'inventaire et le bilan de tous les avoirs (FR.AD073, 4B509).

7 et 8 juin 1791 : Les directeurs de la Compagnie ordonnent des visites dans les montagnes de Presle et du Bourget-en-Huile. A cette occasion, aucun filon n'est jugé digne d'être exploité (FR.AD073, 4B508).

1792

4 avril 1792 : La commune de Rognaix acense à la Compagnie les carrières d'ardoises qui se trouvent sur son territoire (FR.AD073, 4B510).

20 mai 1792 : Convention passée avec Dominique Arnaud pour établir un magasin de fer à Saint-Pierre-d'Albigny (FR.AD073, 4B510).

Juin 1792 : Jean Gaspard Mougenet quitte la Savoie pour suivre d'autres établissements dans le Piémont (FR.AD073, 4B510).

1er août 1792 : Dans un mémoire, il est précisé que la Compagnie voyant qu'elle ne pouvait cultiver avec avantage les divers filons de plomb et argent qui existent à Bonvillard et à Bonvillaret suspend leur exploitation et se consacre à la fonte du fer acheté à divers particuliers qui possèdent des filons à Saint-Georges. Comme elle s'est aperçue que la fabrication utilisée en Savoie consomme beaucoup de charbon, elle avait contracté des engagements avec M.Mougenet de renaucourt "très instruit dans cette partie de la fabrication des fers", fait des dépenses considérables pour monter des forges à la wallone (ou franc-comtoise) à La Praz et à Arbine, se procure des ouvriers étrangers qui n'ont abandonné leur foyers que par le sort avantageux qu'on leur a offert. L'expérience montre que les fers des forges à la wallone sont mieux battus, plus ductiles et plus malléables, consomme moins de charbon et sont de meilleure qualité. La Compagnie a monté quatre fourneaux : La Praz, Epière, Bourget-en-Huile et Sainte-Hélène. Mais la Compagnie a du mal à écouler ses productions de fer et gueuse car la Savoie en produit plus qu'elle n'en consomme. Elle demande à Sa Majesté de faire librement passer à l'étranger les excédents de fer et de gueuse (FR.AD073, 4B508).

23 décembre 1791 : Dans une lettre au comte de Sarraval, le sénateur Deville dit que les rentrées d'argent sont bien longues et que la gueuse se vend peu. Il a découvert une mine de charbon accompagné d'un certain M.Guerre (avocat venu en Savoie pour échapper aux troubles de la Révolution et qui s'intéresse à la minéralogie (FR.AD073, 4B508).

1793

1793 : Parmi les clients qui achètent du fer à la Cie : la fabrique d'armes de Chambéry, celle de Saint-Étienne, les transports de l'armée, les équipages d'artillerie de l'armée (FR.AD073, 4B506).

1793 : La Compagnie stocke du fer dans des magasins situés à Chambéry, Annecy, Saint-Pierre (FR.AD073, 4B513).

1794

1er janvier 1794 (12 Nivôse An 2) : La Compagnie désigne Mougenet pour diriger les fabriques de la Praz. Mougenet est également chargé de former un établissement d'acier naturel à Sainte-Hélène (FR.AD073, 4B510).

1er avril 1794 (12 Germinal An 2) : La Compagnie passe une convention avec Jean Rosset (feu Jean), natif d'Allevard et habitant à Epierre, qui s'engage à travailler pour l'année pour la Compagnie en tant que fournelier du Bourget-en-Huile et d'Epierre et d'y conduire les deux coulées (FR.AD073, 4B510).

7 décembre (17 frimaire de l'An 3) : Arrêté qui précise qu'il sera mis à la disposition du Directoire du Département du Mont Blanc pour les besoins urgents des forges, usines et fabriques de son département la quantité de 500 quintaux de grains à prendre sur les produits des domaines nationaux des districts où lesdites usines sont situées (FR.AD073, 4B520). Cet arrêté est pris à la suite des différentes pétitions présentées par la Compagnie de Bonvillard, tendant à obtenir des grains et autres denrées nécessaires à la subsistance des ouvriers attachés aux forges et fabriques d'Arbine, de Sainte-Hélène, du Bourget, d'Epierre et de la Praz afin de les maintenir en activité. A cette date, Verniquet est directeur de la Cie (FR.AD073, 4B520)

1795

30 janvier 1795 (11 pluviôse an 3) : La Compagnie sous acense la partie du château de Sainte Hélène qu'elle avait prise en acensement le 26 avril 1790 (FR.AD073, 4B510).

1796

24 juin 1796 (6 Messidor An 4) : La Compagnie cède pour deux ans à Alexis Charvet le bénéfice de l'acensement de la fabrique d'Arbine (FR.AD073, 4B510). A cette époque, Verniquet est directeur de la Compagnie (FR.AD073, 4B651).

1797

3 décembre 1797 (13 frimaire an 6) : Mougnet exige de l'argent de la Compagnie selon les différentes convention passées. Son association avec la Compagnie est dissoute (FR.AD073, 4B510).

1798

11 février 1798 (23 pluviôse an 6) : Suite au décès d'Alexis Charvet, la Compagnie laisse les forges d'Arbine à Louis Tellier. Un inventaire est fait le 4 pluviôse chez maître Brunier notaire (FR.AD073, 4B510).

31 juillet 1798 (13 thermidor an 6) : La Compagnie vend les fabriques de Fourneaux à Etienne Tournaz, juge de paix, François Bard et leurs associés (Etienne Combet et Christophe Bonnete, association du 5 thermidor passé chez maître Ratet) (FR.AD073, 4B510).

1799

2 mai 1799 (13 floréal an 7) : la Compagnie achète 1200 douzaines de bennes de mines à Lachenal d'Aiguebelle (FR.AD073, 4B510).

1800

Février 1800 : Verniquet est secrétaire général de la Compagnie.

19 novembre 1800 (28 Brumaire de l'an 9) : Antoine Verniquet, agent de la Cie de Bonvillard, s'oppose à la demande de concession d'une mine de plomb et d'étain située à Claire Fontaine (commune de Notre-Dame-des-Millières) faite par les Sieurs Daiguier, Brunet, Thomasset et Girogne en exposant que la dite mine a été découverte par le sieur Jean Baptiste Monier, un associé de la Compagnie, en 1784. (FR.AD073, 4B520).

1801

28 février 1801 (9 ventôse an 9) : Fossier est régisseur de la fonderie de (?) reçoit des instructions de la Cie de Bonvillard pour essayer de faire des économies (FR.AD073, 4B510).

1802

22 octobre 1802 (30 vendémiaire an 11) : Louis Erasme Deville (fils de feu noble Louis François) cède deux de ses actions à Charles Albert Farier baron du Noyer (FR.AD073, 4B510).

1803

29 mars 1803 (8 Germinal de l'an 11) : La Compagnie représentée par Antoine Verniquet s'associe à Joseph Antoine Balmain (rentier habitant à Epierre) pour les coulées de gueuse de la fonderie d'Epierre. Balmain doit fournir le tiers des dépenses nécessaires à chaque coulée et prendra en échange le tiers de la gueuse que la coulée fournira. Il s'engage à faire jouir la Compagnie de la forêt de Saint-Alban-d'Hurtières qu'il lui a été adjugée le 23 brumaire dernier (FR.AD073, 4B678).

10 mai 1803 (20 floréal an 11) : Convention avec Joseph Antoine Balmain pour les coulées à faire au fourneau d'Epierre (FR.AD073, 4B510).

1804

28 mars 1804 (7 germinal an 12) : L'acensement des fabriques du Bourget-en-Huile prend fin. Les héritiers de Joseph Chichignoud (qui les avait loué à la Cie) libère la Compagnie de ses engagements (FR.AD073, 4B510).

1807

1807 : Antoine Verniquet est agent général de la Compagnie à Chambéry (FR.AD073, 4B656).

2 juillet 1807 : La Compagnie existe toujours mais elle est en difficulté financière (FR.AD073, 4B510).

Raisons de la faillite de la Compagnie de Bonvillard

- Une production de fer qui excède de beaucoup la consommation qui peut se faire en Savoie, dans le Genevois, Chalais, Faucigny, Carouge. Le cout du transport dans ces provinces augmenterait le prix du fer qui serait plus cher que les fers qui viennent de Genève et de Franche Comté. Les deux fabriques à la wallones (Arbine et la Praz), suffiraient largement pour couvrir les besoins.

- La concurrence des autres fonderie de la Rochette, Tamié, Saint Hugon, Argentine, Bellevaux, Aillon et le fer d'Aoste importé en Tarentaise.
- Baisse du prix du fer de six deniers par livre depuis l'établissement des forges de la Compagnie.

Illustrations



Site amont, Cadastre de 1728, Rognaix, 1733, Vue 9 (FR.AD073, C3763).
IVR84_20167302622NUCA



Site aval, Cadastre de 1728, Rognaix, 1733, Vue 10 (FR.AD073, C3763).
IVR84_20167302623NUCA



Cadastre actuel, 2015.
IVR84_20167302624NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Patrimoine hydraulique de la Savoie : présentation de l'étude départementale (IA00141274) Rhône-Alpes, Savoie, Savoie

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Paysage du bassin-versant de l'Isère moyenne (IA73003620)

Auteur(s) du dossier : Clara Bérelle

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie

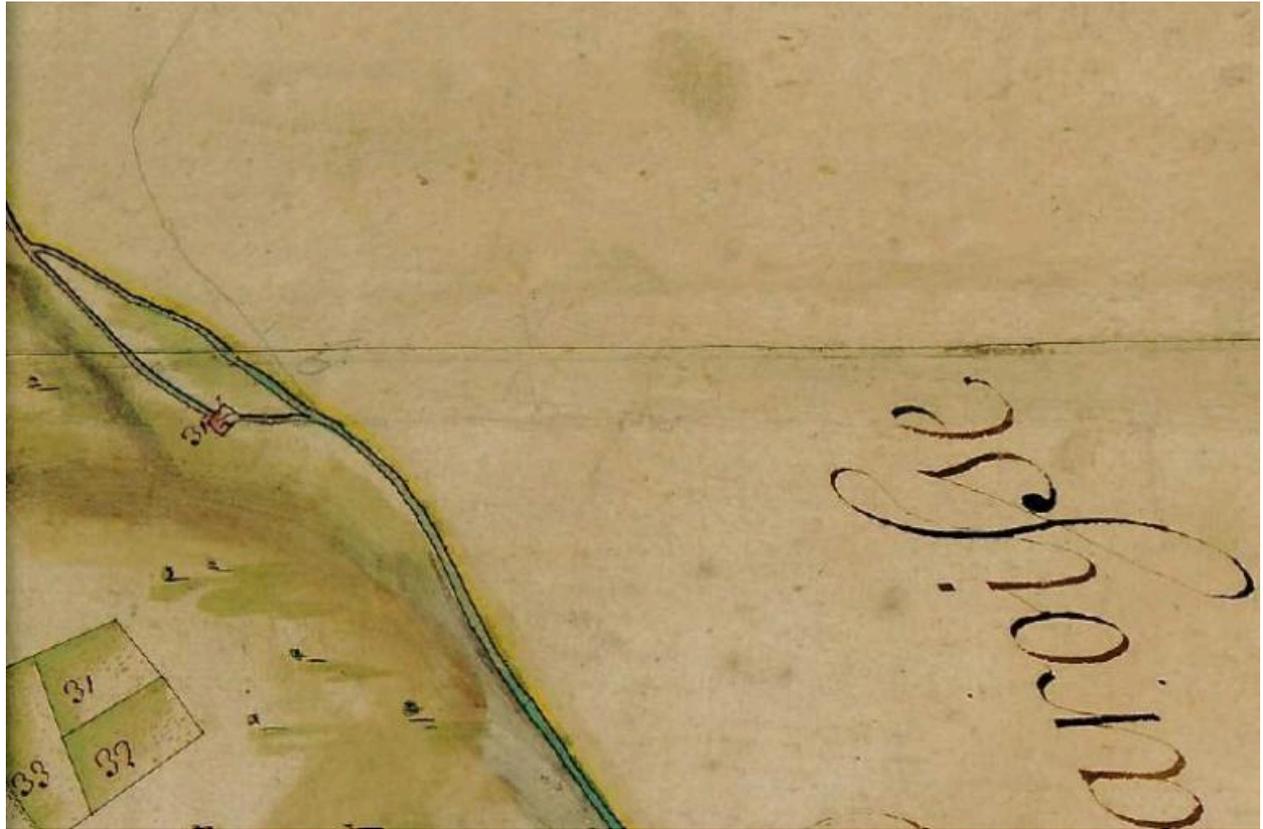


Site amont, Cadastre de 1728, Rognaix, 1733, Vue 9 (FR.AD073, C3763).

IVR84_20167302622NUCA

© Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

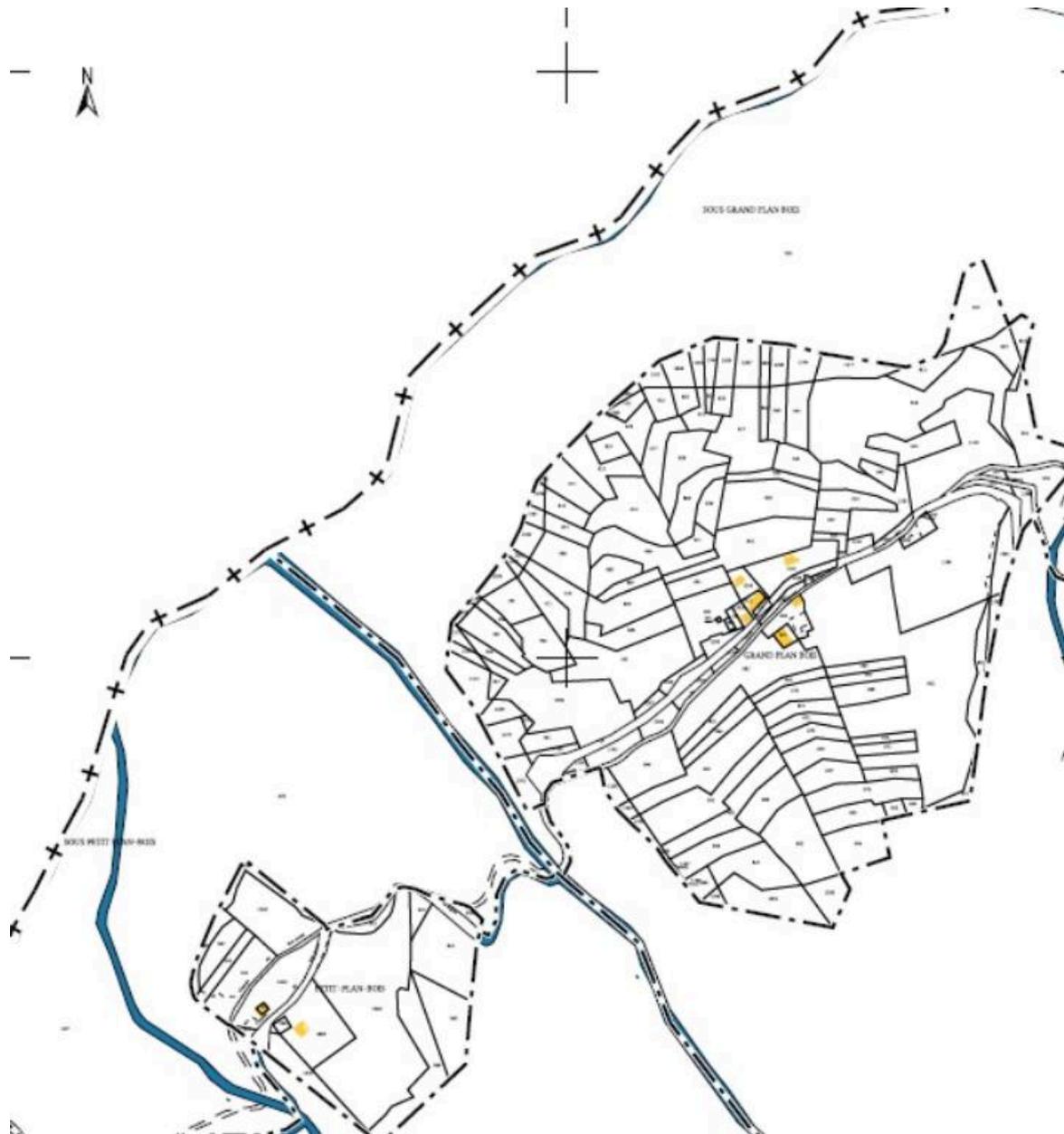


Site aval, Cadastre de 1728, Rognaix, 1733, Vue 10 (FR.AD073, C3763).

IVR84_20167302623NUCA

© Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cadastre actuel, 2015.

IVR84_20167302624NUCA

© Ministère des finances, CIDEF, Service du cadastre
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation